

Progression de l'ANR au 31 décembre 2014 et proposition de versement d'un dividende

Paris, le 29 janvier 2015 : Turenne Investissement publie ce jour un premier bilan de son exercice 2014. Les principaux points à retenir sont :

- ◆ un montant global de plus-values d'environ 7,5 millions d'euros réalisées au cours de l'exercice au travers des cessions de participations dans Frio, Menix et Quadrimex ;
- ◆ un actif net réévalué (ANR) de 8,29 € par action (progression de 3% par rapport à l'ANR 2013) révélant une décote de 45% par rapport au dernier cours de Bourse (4,54 € au 28 janvier 2015) ;
- ◆ deux nouveaux investissements réalisés au cours de l'exercice (Sermeta et La Foir'Fouille) portant le portefeuille à 17 participations valorisées à 26,39 millions d'euros ;
- ◆ une trésorerie de 8,15 millions d'euros permettant de poursuivre sa politique d'investissement.

Perspectives de résultat et distribution

Dans ce contexte favorable et grâce aux plus-values de cession, Turenne Investissement anticipe un très bon résultat annuel qui ouvre la voie au versement d'un dividende, lequel sera proposé par la gérance à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 21 mai prochain. Le montant sera communiqué lors de la publication des résultats annuels, prévue le 9 avril 2015.

Actif net réévalué

Au 31 décembre 2014, l'actif net réévalué (ANR) de Turenne Investissement s'élève à 34,55 millions d'euros (part des commanditaires), soit 8,29 € par action à comparer avec une valeur de 33,64 millions d'euros (8,07 € par action) au 31 décembre 2013.

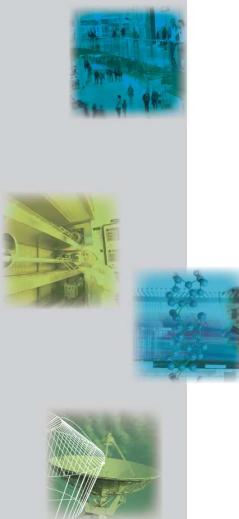
Opérations réalisées au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice, Turenne Investissement a réalisé trois cessions (dont une avec un réinvestissement) afin de poursuivre sa politique d'externalisation de la valeur créée sur ses participations.

Turenne Investissement a cédé ses parts au capital de la société **Menix** et a dégagé une plus-value de 6,5 millions d'euros (soit un multiple de 3,3 et un TRI de l'ordre de 26% sur 5 ans et demi). La société a réinvesti 4,2 millions d'euros dans le cadre d'une nouvelle opération menée par LBO Partners.

Turenne Investissement a aussi vendu sa participation dans **Frio**, maison-mère de La Sommelière Internationale, distributeur de caves à vin.

En fin d'année, le groupe a cédé également sa participation dans **Quadrimex**, un acteur reconnu de la chimie de spécialité (chimie et sel de déneigement) ayant réalisé 40 millions d'euros de chiffre d'affaires. Cette cession a permis à Turenne Investissement de dégager une plus-value de plus d'1M€ soit un multiple de 2,8 fois et un TRI de 21% après avoir accompagné le groupe durant 5 ans et demi.



Turenne Investissement a décidé de réinvestir une partie de ses plus-values de cession dans deux nouvelles sociétés et a également réinvesti dans une des sociétés du portefeuille.

Turenne Investissement a ainsi participé à la reprise de la société **Sermeta**, leader mondial de la conception d'échangeurs thermiques en inox pour chaudière gaz à condensation, par son management dans le cadre d'une opération de LBO secondaire. Il a investi 2,5 millions d'euros aux côtés du dirigeant Joseph le Mer, d'Arkéa Capital, Bpifrance et d'un pool d'investisseurs emmené par Unexo.

Au cours du premier semestre, Turenne Investissement a par ailleurs procédé à une émission de 400k€ en obligations convertibles pour l'hôtel **Mercure Metz Centre**.

Enfin, la société a investi 2,8 M€ en actions et en obligations convertibles dans **La Foir'Fouille** (510 millions d'euros de chiffre d'affaires sous enseigne) à l'occasion d'une opération de capital transmission aux côtés de Qualium Investissement (Groupe Caisse des Dépôts), CM-CIC Capital Finance, Nord Capital Investissement et Société Générale capital Partenaires.

Composition du portefeuille

Les actifs financiers de Turenne Investissement sont répartis au sein de 17 sociétés et 1 FCPR dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- ◆ *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- ◆ *Menix (Dedienne Santé, Serf et Tekka)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- ◆ *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- ◆ FCPR Capital Santé I, FCPR géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Développement durable :

- ◆ *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- ◆ *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Meci ;
- ◆ *Solem*, spécialiste de la production de programmateurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance.

Services externalisés :

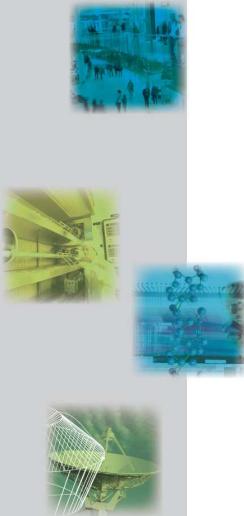
- ◆ *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- ◆ *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- ◆ *Idé Groupe*, leader français des services d'infographie à destination des médias papiers et électroniques ;
- ◆ *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Distribution spécialisée :

- ◆ *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- ◆ *Alvène* : leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour cuisine ;
- ◆ *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.

Industrie innovante :

- ◆ *Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage.

- 
- ◆ *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation.

Hôtellerie :

- ◆ *Mercure Metz Centre et Novotel Nancy Ouest*, établissements 4 étoiles membres du Groupe Accor (acquisitions murs et fonds de commerce avec contrat de management).

Renouvellement du Conseil de Surveillance :

A l'occasion de l'Assemblée Générale du 19 juin 2014, Turenne Investissement a par ailleurs renforcé sa gouvernance en nommant Madame Sabine Roux de Bezieux en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance, ainsi que Monsieur Michel Cognet. Ce dernier a ensuite été nommé Président du Conseil de Surveillance.

Agenda prévisionnel :

- ◆ 9 avril 2015 : Publication comptes annuels
- ◆ 30 avril 2015 : ANR au 31 mars 2015
- ◆ 21 mai 2015 : Assemblée Générale des actionnaires
- ◆ 31 juillet 2015 : ANR au 30 juin 2015
- ◆ 30 octobre 2015 : ANR au 30 septembre 2015 et comptes semestriels

A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur, notamment avec des fonds gérés par Turenne Capital – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Contacts

Turenne Investissement
François Lombard
Gérant
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumis à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.